

LES BRÈVES DE TILLÉ



N°23

NOVEMBRE 2025



Pour la 2^{ème} année, notre commune, en partenariat avec les sapeurs-pompiers de Tillé, organise sa corrida le :

Dimanche 14 décembre 2025 de 9h à 12h

Avec des courses de 5km et 10km ainsi qu'une marche de 10km.

Cet évènement sportif et convivial rassemblera de nombreux coureurs et traversera 11 rues de Tillé :

- Rue des Sorbiers
- Rue de la salle des fêtes
- Rue des Vignes
- Rue de l'Eglise
- Rue de Puymaigre
- Rue du Moulin
- Rue Charles de Gaulle
- Rue de l'Île de France
- Rue de la Maladrerie,
- Rue de Fayel
- Rue du Calvaire



Vous souhaitez vous inscrire, rendez-vous sur le site ADEORUN. Il reste encore quelques places pour la marche et la course des lutins. Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, merci de vous rapprocher de la mairie.

Tarifs :

- 1 € pour les courses des lutins
- 3 € pour la marche
- 7 € pour la course de 5km
- 12 € pour la course de 10 km

COMPLET
COMPLET

L'ensemble des bénéfices sera reversé au profit de l'école de Tillé.

Afin de vous préparer, des séances de course à pied sont organisées tous les mardis de 19h à 20h, pour les Tilllois à partir de 18 ans, (débutant ou intermédiaire) au départ de la salle des fêtes.

IMPORTANT : Nous vous invitons d'ores et déjà à prendre vos dispositions pour vos déplacements lors de la corrida du 14 décembre car les rues seront bloquées.

INFORMATION TRAVAUX CITY-STADE



Le projet du city-stade a suscité de nombreux échanges du conseil municipal concernant son emplacement. Dans un premier temps, nous avons décidé de l'installer à proximité de l'école et du centre de loisirs car ce choix permettait de placer l'équipement au plus près des enfants. L'endroit choisi a suscité certaines préoccupations, exprimées par des riverains dans une pétition. Par ailleurs, des jurisprudences ont conduit des municipalités à démonter leurs équipements. Dans un esprit d'écoute et de respect des habitants, il a été décidé de l'implanter dans la pâture rue des Magnolias, à côté du cimetière avec un aménagement paysager. Le démarrage des travaux est prévu courant novembre. Nous vous tiendrons informés.

48 RUE DE L'ÎLE DE FRANCE

Suite à l'incendie de la grange située au 48 rue de l'Île de France, nous vous informons que le bâtiment a été intégralement démoli par la société Constant. Le permis de construire pour les travaux de commerces de proximité a été obtenu. Sous toute réserve, les travaux devraient donc pouvoir démarrer en début d'année 2026.

ECOLE

Nous avons profité des vacances d'été pour refaire les peintures des classes de Mesdames THUEUX (CE1 et CE2) et BARILLET (CP et CE1) ainsi que divers travaux d'éclairage dans l'école.

SALLE DES FÊTES

Suite à des échanges entre Madame le Maire et le directeur de l'aéroport, des barrières ont été installées sur le parking de la salle des Fêtes afin d'empêcher le stationnement des voyageurs. L'aéroport a pris en charge le financement de cette installation et nous sommes ravis d'avoir conservé un espace réservé à la détente.

INFORMATION TRAVAUX

MAIRIE

Des travaux de réaménagement et de rafraîchissement vont commencer en mairie, à compter du lundi 17 novembre 2025. Ces travaux devraient durer 2 mois. Pendant cette période, l'accueil au public sera un peu chamboulé.

En effet, ces travaux nous contraignent à réduire les permanences physiques à une ouverture par semaine, le mercredi matin de 10 heures à 12 heures. Ces permanences s'effectueront exceptionnellement à l'agence postale (à côté de la mairie).

Madame le Maire, les élus et le secrétariat resteront néanmoins joignables par téléphone les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h au 03 44 48 13 11 et par mail à l'adresse mairie@tille.fr.

Nous vous remercions de privilégier ces canaux de communication pendant toute la durée des travaux.



BILAN DE LA GESTION ET DU COÛT DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS L'AGGLO DU BEAUVAISIS

Ordures ménagères **114 €HT/hab.**
Moy. 99,7 €HT/hab.

Emballages-papiers **12 €HT/hab.**
Moy. 13 €HT/hab.

Verre **0,7 €HT/hab.**
Moy. 2 €HT/hab.

Déchets végétaux **14 €HT/hab.**
Moy. 13 €HT/hab.

Déchèteries **28 €HT/hab.**
Moy. 26 €HT/hab.

- 20 % de déchets résiduels (OMR)

+ 32 % d'emballages-papiers

+ 13 % de déchets en déchèteries

- 2 % de déchets produits par habitant

Action composteur (BioDechets)

- 2022 : 176 composteurs vendus à tarif réduit
- 2023 : 232 composteurs vendus à tarif réduit
- 2024 : 756 composteurs distribués **gratuitement**

2^{de} édition du « DEFI FAMILLES »

De janvier à juin 2026, 45 foyers du Beauvaisis pourront participer à la seconde édition du défi-familles, lancée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.



Conditions pour participer ?

Vous devez résider dans l'une des 53 communes de l'Agglomération du Beauvaisis et vous inscrire **avant le 15 décembre 2025**, soit via le lien : <https://forms.office.com/e/BMK4Th0DU1>, soit via le QR code :

Si votre candidature est retenue, vous en serez informés au mois de décembre.

Pour plus d'informations : defialimsante@beauvaisis.fr



Pour rappel, l'aéroport est géré par les élus du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Beauvais-Tillé (SMABT).

Depuis 2024, Madame le Maire a réussi à obtenir auprès d'eux un versement financier annuel afin de compenser les nuisances subies par la commune en raison de l'activité aéroportuaire, comme les charges de personnel, les mises en fourrières des véhicules des passagers, les équipements du personnel, les caméras, la signalisation, ...

Ce remboursement permet donc à la commune de couvrir les frais supportés sans que cela pénalise le budget communal, donc vos impôts !



Bibliothèque

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la bibliothèque municipale a réouvert ses portes tous les mercredis de 16 heures à 18 heures à compter du 22 octobre 2025.

Vous serez accueilli par une nouvelle équipe de bénévoles :

Madame Catherine MARCQ

Madame Sylvie MARCQ

Monsieur Patrice GUYOT

Françoise FRENOY, qui a longtemps assuré la gestion de la bibliothèque, restera présente en cas de besoin ponctuel et simplement par plaisir. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur dévouement.

NOUS recrutons

Après 3 ans de bons et loyaux services, Madame HOUPIN, gérante de la poste, arrêtera ses fonctions le 14 janvier 2026.

C'est pourquoi nous lançons dès à présent à appel à candidature pour pourvoir ce poste.

A raison de 12 heures par semaine, les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, vous aurez la gestion de l'agence postale communale.

Si vous avez un bon relationnel, que vous êtes consciencieux et savez faire preuve de discrétion,

Faites-nous parvenir votre candidature par mail à l'adresse : mairie@tille.fr

Plus d'informations sur le site <https://emploi-territorial.fr>



PERSONNEL



A la rentrée de septembre, nous avons recruté deux nouveaux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) :

Madame Justine HABIERA et Madame Lucie MAIROT

Madame HABIERA travaille en binome avec Madame FAVRESSE, qui prendra sa retraite au 31 décembre 2025.

Nous leur souhaitons la bienvenue !



La commune a renforcé son équipe technique avec l'arrivée de **Monsieur Frédéric NOTHIAS**, en charge, entre autres, de l'entretien des espaces verts, depuis mai 2025.

En parallèle de ce recrutement, nous avons lancé un nouveau marché public pour l'entretien de nos espaces verts. L'analyse des offres, en vue de l'attribution du marché, est en cours de réalisation. L'entreprise retenue sera en charge de la tonte des pelouses et de l'égale des arbres et arbustes.

L'entretien des massifs de fleurs et le désherbage sont, quant à eux, effectués par Monsieur NOTHIAS.

SORTIE FAMILLE AU PARC CANADIEN

DIMANCHE 12 OCTOBRE

La commune a récemment organisé une sortie famille au parc canadien. Les participants ont pu observer de près les bisons en camion militaire et les loups durant l'après-midi. Une journée placée sous le signe de la détente et de la découverte.



SORTIE ADOS AU PARC ASTÉRIX

MERCREDI 29 OCTOBRE

La commune de Tillé a permis à nos adolescents de passer une journée au Parc Astérix malgré un temps pluvieux. Ils étaient 36 participants pour une sortie pleine de sensations fortes et de bonne humeur. Une belle parenthèse de détente pendant les vacances.



Nos amis les animaux

Plusieurs riverains de la rue de la Maladrerie et du Calvaire nous ont informés de décès de chats qui ont eu lieu courant juin. Après des regroupements, il s'agissait d'empoisonnements. La commune a immédiatement pris les mesures nécessaires à savoir un signalement au Procureur de la République et nous rappelons que ces actes sont sévèrement punis par la loi. L'article 521-1 du Code pénal indique une amende de 45 000 € et 3 ans d'emprisonnement.

La commune condamne fermement ces agissements.

Protégeons ensemble nos animaux et notre cadre de vie.

à vos agendas!

11 novembre : commémoration à 10h30

14 novembre : Au bon marché de Tillé de 15h30 à 19h

21 novembre : Beaujolais (organisé par Tillé en Fêtes)

29 et 30 novembre : Marché de Noël (organisé par Tillé en Fêtes)

3 décembre : Distribution du colis aux aînés par la commune de Tillé

7 décembre : Arbre de Noël des enfants (organisé par la commune de Tillé)

9 décembre : Marché de Noël (organisé par les bambins du SIRS)

14 décembre : Corrida de Noël (course dans le village) organisée par les sapeurs-pompiers de Tillé et la commune de Tillé

La mairie sera
exceptionnellement
fermée les **26 décembre**
2025 et 2 janvier 2026.

Merci de votre
compréhension.